



INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

Vous souhaitez inscrire votre enfant au **Lycée** Notre-Dame Providence pour la rentrée de septembre 2022, voici quelques informations utiles pour remplir votre demande :

Cette année, nous ne pourrons ouvrir les inscriptions pour les classes de 1^{ère} et Terminale, nos effectifs actuels étant trop importants.

Pour les classes de 2^{nde} :

Une lettre de motivation rédigée par l'élève est demandée.

Les dossiers de pré-inscription ne sont étudiés que s'ils sont complets : la totalité des bulletins de l'année précédente (2020/2021) et 30€ de frais d'inscription (non remboursables).

En classe de seconde votre enfant a la possibilité de suivre les enseignements de langues anglais, espagnol, allemand.

Il a également la possibilité de choisir les enseignements optionnels suivants :

- Chinois
- Latin
- Arts : Cinéma audiovisuel
- Management et gestion
- Sciences de l'ingénieur
- Création et innovations technologiques
- Langues vivantes C (étrangère ou régionale) par le CNED

Et avec nos établissements partenaires :

- Japonais au lycée Jeanne D'Arc à Franconville
- Théâtre au lycée St Joseph à Argenteuil

Au vu des très fortes demandes et de nos effectifs déjà présents, les réponses peuvent être tardives.

En classe de Première et Terminale, votre enfant pourra suivre l'enseignement de 3 spécialités :

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physiques-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de l'ingénieur

En fonction de la réforme qui devrait voir le jour à la rentrée 2022, des renseignements complémentaires seront fournis quant à l'organisation de ces enseignements.

Et en classe de Terminale uniquement, 3 enseignements optionnels :

- Mathématiques expertes
- Mathématiques complémentaires
- Droit et grands enjeux du monde contemporain

Après l'étude de votre dossier par la direction une réponse vous est donnée avec 3 possibilités :

- votre dossier peut être accepté, nous vous contacterons pour un rendez-vous avec la direction
- votre dossier peut être mis en attente, un courrier vous sera envoyé. En fonction de nos effectifs et des possibles désistements, nous pourrons réétudier, ultérieurement votre demande et accepter votre dossier.
- Votre dossier peut être refusé. Un courrier vous sera envoyé. Malgré des désistements possibles, nous ne pourrons réétudier votre dossier.

Quelle que soit la réponse, nous vous demandons de bien vouloir fournir les bulletins de l'année scolaire en cours.